



LA GAZETTE D'OTTERSTHAL

2020



'S Eckerschtàler Gemeindeblattel



*Comité de rédaction – Mairie d'Ottersthal
Décembre 2019*

IL ETAIT UNE FOIS...



Carte postale d'avant la première mondiale. L'expéditeur parle d'une balade en forêt près de la côte de Saverne et du « petit village d'Ottersthal, niché dans un cadre romantique ».

SOMMAIRE					
Réalisations	p. 4	Centrales Villageoises	p. 13	Conseil Local	p. 25
Communications	p. 5	Pays de Saverne	p. 14	Vie associative	p. 26
Etat civil	p. 6	Ecole	p. 18	Fête des aînés 2018	p. 31
Recensement	p. 8	APECO/Coucous d'O	p. 20	Anniversaires	p. 35
Marché	p. 9	Bibliothèque	p. 21	Tarifs communaux	p. 38
Point Vert	p. 10	Echos des paroisses	p. 22	Calendrier	p. 39
Smictom	p. 12	Chorale	p. 24		

LE MOT DU MAIRE

Chères Ottersthaloises, chers Ottersthalois,

Une année s'achève avec ses joies et ses moments de gaietés mais aussi ses désagréments, ses peines et surtout une crise économique plus que morose. Une autre s'annonce pleine de promesses mais aussi d'incertitudes.

Malheureusement notre région, l'Alsace, a été touchée par un attentat à Strasbourg. La municipalité exprime son émotion face à ce tragique évènement et son soutien aux victimes et à leurs proches.

A partir du 17 janvier, deux agents recenseurs, Messieurs Charles BALTZER et Claude JACOB, passeront dans vos foyers pour effectuer le recensement. Faites leur bon accueil.

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est bien engagée, une réunion avec les personnes associées et le public a eu lieu au troisième trimestre et la deuxième est prévue courant du premier trimestre.

Le lotissement Leinermatt s'est bien développé. Il ne reste plus que quelques terrains à vendre.

Pour pallier aux dégradations des sangliers les chasseurs organisent des journées de battues mais malgré la signalisation mise en place, les promeneurs, les joggeurs et les vététistes ne la respectent pas systématiquement.

Je profite également de l'occasion qui m'est donnée dans ce bulletin pour remercier mes Adjointes, l'équipe municipale, le personnel et toutes les associations pour leur engagement, leur contribution, leur travail dans l'intérêt général de notre commune et pour assurer l'animation de notre village.

Au nom des Adjointes et des Conseillers Municipaux, je vous présente mes meilleurs vœux pour une nouvelle année de paix, de bonheur et de bonne santé.

Pour terminer je vous donne rendez-vous devant l'église paroissiale, à la sortie de la Messe de Minuit du 24 décembre, pour partager le traditionnel vin chaud de l'amitié, offert par la commune.

*Le Maire,
Daniel GÉRARD*

REALISATIONS ET DECISIONS DE LA COMMUNE

Réalisations de 2018



- Acquisition d'une épareuse
- Acquisition d'une maison et d'un jardin, rue principale, par l'intermédiaire de l'établissement public foncier d'Alsace

Travaux effectués par des entreprises extérieures



Nettoyage des gouttières de l'église

- Réfection de la chaussée dans la partie haute de la rue Hohlweg
- Broyage des déchets verts
- Mise en place d'un muret le long du chemin piétonnier, à l'aire de jeux

Travaux réalisés par les ouvriers municipaux



- Réfection complète des toilettes des filles, à l'école
- Mise en place d'un grillage sur le muret de soutènement à l'aire de jeux

Décisions pour 2019

- Isolation des combles de la mairie par les ouvriers municipaux

LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

● Nos coordonnées :
Mairie d'OTTERSTHAL
7, rue du Cimetière
67700 OTTERSTHAL

Tél. 03.88.91.26.90
Fax 03.88.02.03.59
Courriel : mairie.ottersthal@wanadoo.fr
Site : www.ottersthal.fr

HEURES D'OUVERTURE

	Matin	Après-midi
LUNDI	9h – 12h00	Fermée
MARDI	9h – 12h00	14h00 – 18h30 Permanence du maire et des adjoints de 17h00 à 18h30 ou sur rendez-vous
MERCREDI	Fermée	Fermée
JEUDI	9h – 12h00	14h00 - 18h00
VENDREDI	9h – 12h00	Fermée

Pendant la période des fêtes de fin d'année,
la mairie sera fermée à partir du vendredi 27 décembre 2019.
La reprise des ouvertures habituelles se fera à compter du lundi 6 janvier 2020.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX



● Nous vous rappelons, **chers propriétaires ou locataires**, nouveaux arrivants ou « vieux de la vieille », que **l'entretien du trottoir et du caniveau vous incombe**. Été comme hiver, il s'agit de balayer, de déneiger ou de déverglacer les espaces **devant l'ensemble de la propriété**.

OSCHDERPUTZ/NETTOYAGE DE PRINTEMPS

*Prenez part au nettoyage de printemps de votre commune, le **samedi 6 avril 2019** !*



Un moment de citoyenneté et de rencontre !

ETAT CIVIL

Un grand merci aux participants au nettoyage du ban communal 2018 !



Naissances

En 2018, nous avons eu la joie d'accueillir

Enfant né(e) le... de...

Thérésa Mialy	4 janvier	Nicolas WENDLING et Mirana RAKOTOBE-ANDRIAMARO
Kenan	23 mars	Suleyman ERDOGAN et Maeva HOMMEZ
Valentin	26 mars	Nicolas STAMMLER et Julie SCHAEFFER
Adrien	7 juillet	Alexis BRESCH et Celia GARCIA AYALA
Mélissa	13 août	Rachid AÏBOUT et Stéphanie RIEDACKER



*Sincères félicitations
aux heureux parents !*

Mariages

En 2018, nous avons eu le plaisir d'unir

le 9 août,

Anna CHELO et Julien MEYER

le 25 août,

Véronique GERBER et Jean-Luc NADLER



le 11 août,
Adriana BEDON MILLAN et
Etienne DEMANGE



le 6 octobre,
Emilie ANCEL et
Guillaume SCHULER

ETAT CIVIL

Décès

En 2018, nous déplorons la disparition	
le...	de...
13 janvier	Mme Aline KIEFFER née BRUCKER
10 février	Mme Ginette ACKER née BUCHMANN
18 avril	M. Sébastien HEIM
23 avril	Mme Renée KONRAD née HEITZ
14 août	Mme Berthe KANDEL née WEISS
31 octobre	Mme Marguerite TEMPEL née FRITSCH

*Nos meilleurs vœux
de bonheur!*



Nos sincères condoléances aux familles.

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensée cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc...), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES



MARCHÉ ALIMENTAIRE

Les agents recenseurs sont tenus au **secret professionnel**, ils sont munis d'une carte officielle qu'ils doivent vous présenter. Veuillez leur réserver le meilleur accueil.

Un des deux agents recenseurs recrutés par notre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 27 janvier au 16 février 2019. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Lorsque vous répondez **sur les documents papier**, remplissez lisiblement les **questionnaires** que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. **Le recensement de la population est gratuit**, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

**le vendredi
de 15H30 à 19H30**



M. Charles BALTZER



**B
Pâtis**



M. Claude JACOB



**Fromage et viande BIO
«GAEC des Trois Chênes»**



Bretzel SYLVIE



**Poissonnerie
«Normandises»**



Fruits et légumes *EARL BRIDEL*

Traiteur asiatique *KEU*



BUVETTE TENUE PAR LES ASSOCIATIONS*

(*l'alcool est à consommer avec modération)



**Boucherie Charcuterie
GUTH**



En soirée, *Coco pizza*,
1er vendredi du mois



Food Truck *Fresh be*
2ème et 4ème vendredi



Crêperie *Chez Dom*
3ème et 5ème vendredi

POINT VERT



L'apport des déchets



La mise en tas



Le broyage et la mise en andain



Le criblage et la mise en tas du compost



Même endroit, 2 ans après

POINT VERT

L'énorme tas de compost est en train de disparaître. L'andain suivant est en pleine activité et les apports depuis le passage de la broyeuse, en mai, sont déjà conséquents. La grande majorité des usagers respecte le règlement du site et fait preuve de bon sens en déposant les déchets verts au fond du site et sur le tas, souvent à l'aide d'une fourche. Cette attitude permet de limiter l'action des services communaux ainsi que du chargeur télescopique de David Heitz, qui, nous vous le rappelons et l'en remercions, intervient à titre gracieux.

Un rappel des articles 1 à 3 du règlement

Article 1^{er} : Rôle du site de déchets verts

La Commune d'OTTERSTHAL a créé sur son territoire avec le soutien du SMICTOM de la région de SAVERNE un site de stockage et de broyage de déchets verts destiné à recueillir des branchages, tontes de gazon, feuilles mortes...

Article 2 : Accès au site

Une convention de mise à disposition du site a été signée avec la commune d'ECKARTSWILLER.

Le site est exclusivement réservé aux habitants et aux services communaux de ces deux communes. Les usagers du site doivent pouvoir justifier à tout moment de leur domicile à un élu de la commune d'OTTERSTHAL.

Les déchets verts des professionnels sont strictement interdits, même s'ils proviennent de travaux d'entretien réalisés chez un particulier de l'une ou l'autre commune. Les professionnels ont la responsabilité de leur élimination.

L'accès au site est libre et gratuit, mais limité aux véhicules d'une hauteur inférieure à 2 mètres.

Article 3 : Déchets acceptés

Seuls les déchets verts issus de l'entretien des jardins et espaces verts sont acceptés sur le site :

Tailles de haies, branchages, feuilles mortes, tontes de gazon, fleurs et plantes du jardin

Toutes les autres catégories de déchets sont interdites (souches d'arbres, bois traités, terre, gravats, métaux, pots de fleurs, plastique,...).

L'incinération de déchets est interdite (circulaire interministérielle du 18 novembre 2011).

Remarques :

- Par « déchets verts issus de l'entretien des jardins et espaces verts », nous entendons ceux produits sur le territoire des communes d'Ottersthal et d'Eckartswiller.
- Le compost est réservé aux services municipaux et habitants des 2 communes.
- Les apports de gravats (naturellement !) mais aussi de terres posent de sérieuses difficultés de fonctionnement à la broyeuse !

STATIONNEMENT



Pensez aux piétons, poussettes, fauteuils roulants !



Tri des déchets : intensifions nos efforts !

Le Smictom de la région de Saverne teste actuellement de nouveaux supports pour le contrôle des bacs de tri. Un support rouge pour les contenus non conformes, un support orange pour les erreurs isolées et un support vert pour encourager les bons trieurs.

Les erreurs de tri demeurent une préoccupation pour le Smictom. Elles ont augmenté en 2016 et 2017 successivement, nous plaçant en 2017 **au dernier rang des 7 syndicats de collecte du SMITOM de Haguenau-Saverne** (qui gère le traitement de nos déchets). Ces erreurs engendrent des surcoûts très importants !

Le Smictom a par conséquent été contraint d'intensifier les contrôles de bacs.

Nos ambassadeurs du tri se tiennent à votre disposition pour vous conseiller en matière de tri et de compostage.

Vous pouvez les contacter au 03 88 02 21 80 ou par mail : smictom@smictomdesaverne.fr.

 <p>MAUVAIS CONTENU VOTRE BAC N'A PAS PU ETRE COLLECTE CE JOUR CAR IL PRESENTE LES ERREURS SUIVANTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ordures ménagères <input type="checkbox"/> Plastiques non recyclables <input type="checkbox"/> Textiles, chaussures <input type="checkbox"/> Verre <input type="checkbox"/> Déchets verts <input type="checkbox"/> Autre : <input style="width: 50px;" type="text"/> <p>Votre bac contient trop d'erreurs de tri, merci de retirer le contenu non-conforme pour le prochain passage.</p> <div style="border: 1px solid white; padding: 5px; text-align: center;"> <p>DES QUESTIONS SUR LE TRI? www.smictomdesaverne.fr 03 88 02 21 80</p> </div> <p>MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !</p>	 <p>ATTENTION VOTRE BAC PRESENTE LES ERREURS SUIVANTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ordures ménagères <input type="checkbox"/> Plastiques non recyclables <input type="checkbox"/> Textiles, chaussures <input type="checkbox"/> Verre <input type="checkbox"/> Déchets verts <input type="checkbox"/> Autre : <input style="width: 50px;" type="text"/> <p>Votre bac sera collecté ce jour. Merci cependant de veiller à respecter les consignes de tri lors de la prochaine collecte.</p> <div style="border: 1px solid white; padding: 5px; text-align: center;"> <p>DES QUESTIONS SUR LE TRI? www.smictomdesaverne.fr 03 88 02 21 80</p> </div> <p>MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !</p>	 <p>BRAVO VOTRE BAC JAUNE EST CONFORME !</p> <hr/> <p>La qualité du tri a été vérifiée par notre opérateur. Aucune erreur n'a été constatée.</p> <hr/> <p>Vos efforts contribuent à la préservation de notre environnement et à la maîtrise des coûts de gestion des déchets.</p> <div style="border: 1px solid white; padding: 5px; text-align: center;"> <p>DES QUESTIONS SUR LE TRI? www.smictomdesaverne.fr 03 88 02 21 80</p> </div> <p>MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !</p>
--	---	---



Avec le soutien de



En 2019, les collectes des ordures ménagères (poubelle orange) et sélectives (poubelle jaune) **ne sont pas concernées par des reports** sur notre commune.

CENTRALES VILLAGEOISES

«(S’)Investir dans les énergies renouvelables !

« Centrales Villageoises du Pays de Saverne » est une société créée et gérée par des citoyens bénévoles qui a pour but de produire des énergies renouvelables sur notre territoire.

A ce jour, nous avons installé quatre centrales photovoltaïques: sur la Mairie de Thal-Marmoutier, l'école du Bouc d'or à Saverne, l'école primaire de Dossenheim et le club-house du Football Club Saverne.



Photo Centrales Villageoises du Pays de Saverne
Installations Mairie-Ecole de Thal-Marmoutier Ecole du Bouc d'or à Saverne



Nous avons déjà identifié les prochaines toitures pour accueillir de nouveaux panneaux, c'est de fonds dont nous avons besoin pour mener à bien tous ces chantiers.

Vous aussi, participez au développement des Centrales Villageoises en souscrivant une ou plusieurs action(s) à 100 € et devenez acteur de la transition énergétique sur votre territoire.



Photo DNA. Assemblée générale à Thal-Marmoutier

Tous les investissements sont les bienvenus, même les plus petits !

Avec les « Centrales Villageoises du Pays de Saverne », placer vos économies prendra désormais du sens : vous contribuerez à la production durable et locale d'énergies renouvelables tout en bénéficiant d'un rendement équivalent au livret A pendant 20 ans.

Pour toute question et complément d'information, contactez-nous

Par email à l'adresse paysdesaverne@centralesvillageoises.fr

Consultez le site www.centralesvillageoises.paysdesaverne.fr

La transition énergétique de notre territoire a besoin de vous !

Pour développer les énergies renouvelables sur le territoire de Saverne, je soutiens les Centrales Villageoises du Pays de Saverne !

Le mot du Président

Persévérer dans nos efforts !

En complément de notre magazine d'information diffusé en septembre dernier et afin de vous faire suivre l'évolution de la vie de notre collectivité, vous trouverez dans les pages suivantes des sujets qui font l'actualité de notre quotidien.

Nous poursuivons, en effet, notre volonté d'expliquer nos réalisations et de dire « comment nous fonctionnons ». Que ce soit au siège, dans la Maison des Services du Pays de Saverne ou dans les structures d'accueil de la Petite Enfance et de l'Enfance ainsi qu'au centre nautique l'Océanide, il existe une réelle et nécessaire interaction entre tous les services. Vous avez toute légitimité à connaître leur action. Pour ce faire, le site internet en est le meilleur support ; il est régulièrement mis à jour afin de coller à l'actualité.



Dominique Muller

Trois années de travail en équipe se termineront dans quelques mois avec les élections municipales de mars 2020. Ce « demi mandat » a été dense en termes de travail. Il s'agissait à la fois de poursuivre les actions engagées et d'impulser une nouvelle dynamique.

La composition du « paysage politique » territorial sera donc à nouveau modifiée prochainement, certains maires n'étant plus candidats et de nouvelles listes seront soumises au choix des électeurs. Ce cycle institutionnel est la garantie d'un fonctionnement démocratique de notre société.

Je suis cependant convaincu de l'importance de la continuité de l'action publique, de sa cohérence et de sa clarté. L'économie reste la clef de la vitalité de nos bassins de vie, elle a besoin d'actions structurantes, de liens de proximité avec les entreprises. Il faut ainsi construire dans la durée et persévérer dans les efforts portés par tous les acteurs locaux.

Le projet d'extension de la zone commerciale de Marmoutier dont les travaux vont démarrer prochainement ou encore le déploiement du haut débit sont des exemples de ces projets structurants, portés étape par étape mais toujours dans le respect du but initial.

J'aimerais tout particulièrement qu'il en aille de même dans le cadre du développement de l'entreprise Kuhn installée à la Faisanderie en 2008, qui projette son extension sur un foncier d'environ 30 hectares. Il s'agit actuellement du projet industriel majeur à l'échelle de la Région Grand Est. Localement il trace l'avenir économique de notre territoire car l'entreprise se projette à l'horizon 2045 ! Des démarches sont en cours avec les Communes et l'Etat afin de contribuer à apporter des réponses aux problématiques de compensations écologiques car il est légitime d'évaluer les impacts d'un développement de cette ampleur.

Mais ne pas trouver de solutions et renoncer à la création de centaines d'emplois directement liés à l'industrie et au monde agricole serait un échec collectif. Ce sont ces projets structurants qui pérenniseront l'attractivité économique du territoire et permettront d'aborder l'avenir avec plus de sérénité.

En cette période de fin d'année, à la fois festive et pleine d'interrogations quant au futur, il n'est pas inutile d'en appeler à plus de solidarité et de compréhension entre les humains, cette « empathie » étant souvent le ciment de la réussite des projets les plus ambitieux !

Je vous adresse, Mesdames, Messieurs, chers habitants de notre territoire, mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour la nouvelle année.

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, Dominique Muller

Arbres fruitiers Haute-tige

La Communauté de Communes vous aide à l'achat

Engagée depuis 2013 dans l'aide à l'acquisition d'arbres fruitiers haute-tige, la Communauté de Communes du Pays de Saverne poursuit son action avec une nouvelle vague de subventions. L'objectif est de préserver nos vergers et nos paysages, tout en favorisant la bio-diversité de notre environnement. La première édition, engagée entre septembre et octobre 2019, s'est récemment clôturée avec succès, avec plus de 50 demandes pour près de 255 arbres commandés.

L'édition 2020 démarrera dès le mois de mars, pour s'achever à l'automne ; en veillant néanmoins à respecter les périodes de plantation.

Pour toute précision, le dossier de demande d'aide est consultable et téléchargeable sur le site de la CCPS :

<https://www.cc-paysdesaverne.fr/environnement/>

*Ghislaine LUX,
cheffe de service Aménagement,
Tourisme & Environnement*



Vous souhaitez planter un arbre fruitier haute-tige ?

**PARTICULIERS,
ASSOCIATIONS,
COMMUNES,**

La Communauté de Communes du Pays de Saverne vous accompagne financièrement à hauteur de 50%

Dossier de demande d'aide et Contacts :
www.cc-paysdesaverne.fr/environnement/ • 03.88.71.12.29

Ensemble, contribuons à entretenir la biodiversité de notre territoire.

Un PCAET

De quoi s'agit-il ?

L'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territoriale a été rendu obligatoire par la loi de transition énergétique pour la croissance verte LTECV (article L.229-26 du code de l'environnement), pour tous les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 20.000 habitants. La CC du Pays de Saverne collabore avec les autres collectivités à l'échelle du Pays de Saverne Plaine et Plateau afin de se doter de ce programme d'actions destiné à lutter localement contre le réchauffement climatique et contribuer à l'accord de Paris de 2015 sur le climat, accord qui vise à contenir le réchauffement de la planète sous les 2°.

Le PCAET se veut un outil de coordination de la stratégie de transition énergétique du territoire, il aborde notamment les sujets suivants :

- Qualité de l'air
- Adaptation au changement climatique
- Potentiel de séquestration du CO2
- Sobriété énergétique
- Optimisation des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
- Développement des réseaux de chaleur et de froid
- Réduction des Gaz à Effet de Serre
- Développement des possibilités de stockage des énergies
- Développement des énergies renouvelables

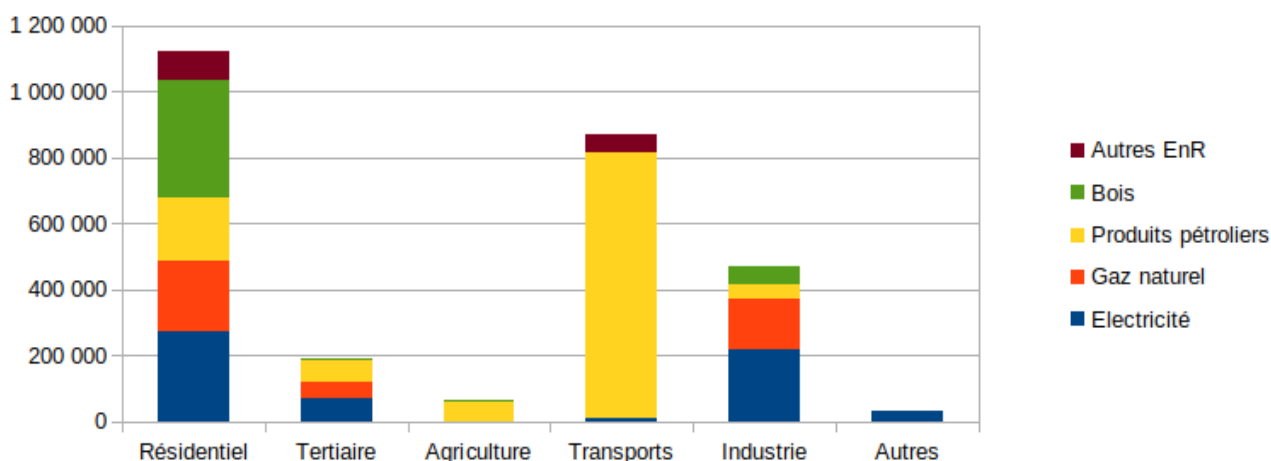
Coordonné par le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau et mis en œuvre par les collectivités territoriales (Communautés de communes du Pays de Saverne, Hanau-La Petite Pierre et de l'Alsace Bossue), il se décline en actions (y compris communication, sensibilisation et animation), inscrites dans le temps, portées par un responsable, définissant un objectif et précisant les moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre.

Et concrètement ? Sur notre territoire ?

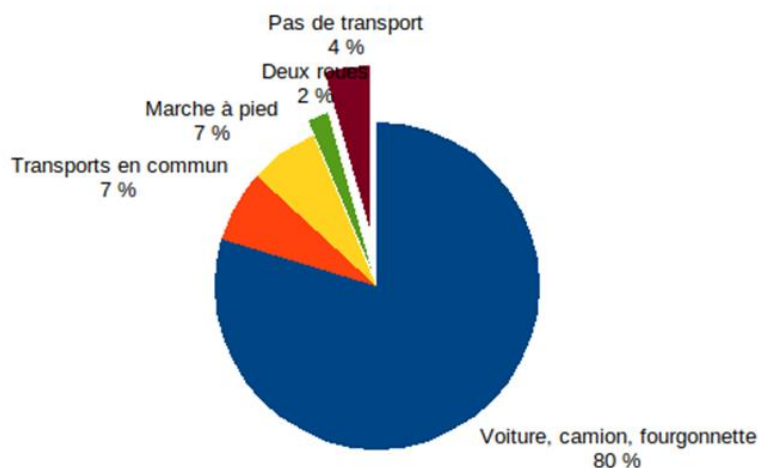
Le diagnostic a été mené par les bureaux d'études CLIMAT MUNDI – Objectif Carbone missionnés par le PETR ; il a permis de mettre en évidence des premiers axes stratégiques d'interventions. L'objectif global serait de réduire de 45 % les émissions de CO2 d'ici 2030 pour arriver à 0 émission en 2050. Ceci implique notamment de réduire massivement la dépendance au pétrole dans la consommation d'énergie liée aux transports, aux déplacements, et au chauffage des habitations. Les principaux leviers d'actions sont la production d'énergies renouvelables, l'évolution des transports et des véhicules, l'amélioration des performances thermiques des constructions... Ceci suppose des évolutions significatives de nos modes de vie, des modèles d'aménagement et d'urbanisme. Autant de défis qui sont également l'occasion de relocaliser l'économie liée à la production d'énergie, de préserver notre environnement et de faire évoluer les pratiques agricoles.

Voici quelques données, permettant de mieux saisir la situation climatique du territoire du Pays de Saverne et du territoire du PETR (CC du Pays de Saverne, Hanau-La Petite Pierre et de l'Alsace Bossue).

G. LUX, cheffe de service Aménagement, Tourisme & Environnement

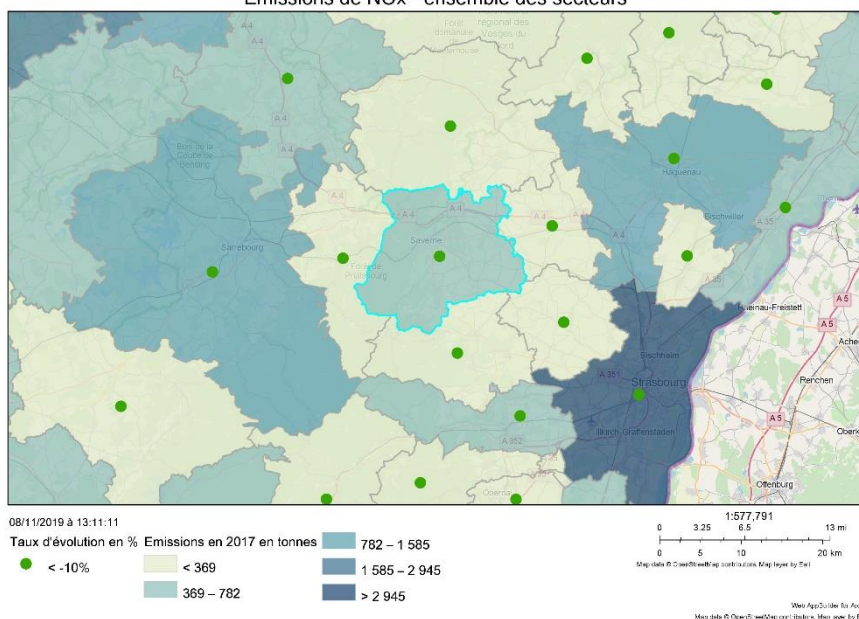


Répartition des consommations d'énergie finale par secteur et par énergie en MWh d'énergie finale (Source : Atmo 2016, distributeurs d'énergie 2017, Objectif Carbone)



Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2015 (Source : Insee)

Emissions de NOx - ensemble des secteurs



Comette

Le Transport à la Demande du territoire du Pays de Saverne

Conformément à son projet de territoire, la Communauté de Communes du pays de Saverne gère un service de transport à la demande : Comette.

Elle intervient en vertu d'une délégation de compétence la Région Grand Est et bénéficie d'une subvention de celle-ci pour financer cette offre de transport sur réservation.

Dans sa finalité Comette permet à toutes les personnes ayant des besoins de mobilité de se déplacer sur le territoire, notamment celles qui ne disposent pas de moyen de transport ou ne sont plus en capacité de conduire un véhicule. De nombreuses personnes âgées ont recours à Comette pour faire des courses, accéder aux soins médicaux ou tout simplement retrouver leur famille. Les jeunes sont également bien venus, le transport à la demande peut les aider à se déplacer pour leurs loisirs, job d'été et stages.

Il représente une solution pertinente pour les territoires périurbains et ruraux, lorsque les transports en commun ne couvrent pas l'ensemble des communes.

Le transport à la demande est une offre de transport public qui s'adapte au mieux aux demandes individuelles et ne fonctionne lorsqu'une réservation a été enregistrée, plus tard la veille pour le lendemain. Contactez directement le conducteur au 71 78 82

Lundi 14h-18h
Du mardi au vendredi 8h-12h 14h-18h
Samedi 8h-12h
3€ le trajet/25€ pour un carnet de 10



que
au
03 88

F. AVELINE, directeur général adjoint



Mobilité responsable

Etude d'implantation de bornes électriques
Amorcée avec l'élaboration du Plan Vélo, la démarche de la Communauté de Communes du Pays de Saverne en faveur des mobilités se poursuit, notamment avec le projet d'implantation de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire. Afin de valider les implantations pressenties et de faire apparaître d'éventuelles autres implantations, l'ES met à disposition de la CCPS son application « mobilite-electrique.es.fr. » Vous disposez d'un véhicule électrique ou prévoyez d'en acquérir un ? N'hésitez pas à vous connecter et nous faire part de vos propositions d'implantation de bornes de recharge !
G. LUX, cheffe de service Aménagement, Tourisme & Environnement



Prenez quelques minutes pour nous indiquer les emplacements pour recharger votre véhicule électrique qui vous simplifieraient la vie.

1. Vous repérez rapidement **les bornes de recharge autour de vous**



2. Vous **proposez les emplacements** où vous souhaiteriez en voir de nouvelles.

3. Vous êtes **notifié** dès qu'une **nouvelle borne de charge** est installée !



Rendez-vous sur mobilite-electrique.es.fr



L'énergie est notre avenir, économisons la !

L'ECOLE EN PHOTOS



**Sortie au
Vaisseau des
classes des cycles
2 et 3**



Carnaval



L'ECOLE EN PHOTOS

Répétitions avec
Rémy Brénère,
comédien
intervenant
du théâtre
du Marché
aux grains de
Bouxwiller



Spectacle de fin d'année
« Le voyage de Lisbeth »



L'APECO

L'APECO, une nouvelle année charnière !

Riche de ses actions en faveur du lien social et fière de ses nombreuses contributions financières aux événements pédagogiques, l'APECO reste cette année encore mobilisée pour récolter des fonds à la hauteur des ambitions de l'école d'Otterthal.

De nouvelles ventes de produits alimentaires (fromages, chocolats, beignets,...) sont d'ores et déjà planifiées sur l'année à venir. Ces ventes sont ouvertes à tous, avec des bons de commande téléchargeables sur le site internet de l'association www.apeco67.fr

En 2019, les diverses contributions financières de l'association représentaient un montant total de 2625 euros. Elles ont notamment permis de réaliser un formidable voyage scolaire et culturel en Provence dont les souvenirs restent ancrés dans les mémoires de nos enfants !

Même si ces participations financières de l'APECO sont appréciées des parents et des enseignants, la pérennité de l'association n'est pourtant pas garantie car le départ inéluctable d'élèves impose un renouvellement régulier de l'équipe. Malgré les différents appels à candidatures, l'association ne parvient pas à recruter des candidats aux postes stratégiques.

Sans de nouveaux bénévoles aux fonctions de Président et de Secrétaire, l'association risque malheureusement d'être dissoute à la rentrée prochaine.

APECO *Le pouvoir d'agir ensemble*

LES COUCOUS D'O.

Très conviviales, les rencontres mensuelles des Coucous d'O. rassemblent régulièrement une vingtaine de personnes autour de Lydia et de Sylvia pour discuter, faire des jeux, bricoler, chanter ...

Ces rencontres ont lieu le deuxième mercredi du mois à la salle communale. La prochaine est prévue le 8 janvier de 14h à 16h30. N'hésitez pas à venir faire un tour !



BIBLIOTHEQUE

L'équipe d'animation, toujours aussi motivée, se trouve récompensée par un taux de fréquentation régulier.
Elle se compose de 7 bénévoles et les inscriptions sont au nombre de 353 adultes et enfants.

Sont à la disposition des inscrits:



1546
CD



11363
Livres



1129
DVD

Des nouveautés sont acquises régulièrement et des échanges semestriels effectués avec la Bibliothèque Départementale de TRUCHTERSHEIM.

Les heures d'ouverture sont les suivantes:

Lundi de 16h à 18h • Mercredi de 16h à 18h • Vendredi de 18h à 20h

Les activités de l'année 2018:

- * le 13 février : Carnaval avec l'école.
- * le 18 mai : Contes avec Laurent BAYART + dégustation de vin d'Alsace de Rémy et Christine GROSS.
- * le 2 juin : Contes dans le cadre du festival « Mon mouton est un lion ».
- * le 11 décembre : Soirée contes de Noël par Stéphane HERRADA.



Dates à retenir pour 2019:

- * le 23 avril : Soirée contes de Printemps.
- * le 10 décembre : Soirée contes de Noël
- * Expo : « Et si on jouait en famille »

Lydia, Françoise, Sylvia, Patricia, Josiane, Bénédicte et Christelle vous présentent leurs

Oh... Oh... Oh...



Meilleurs vœux pour 2019.

e-mail: biblio.ottersthal67@orange.fr



LA PAROISSE CATHOLIQUE

Du bonheur pour la nouvelle !

Tous les débuts d'année nous nous souhaitons le meilleur et le mieux pour chacun.
C'est bien ce que je vous souhaite pour 2020.

A la fin de notre année, nous avons à constater qu'il y eu bien des situations difficiles : les manifestations de personnes qui sont en incapacité de boucler les fins de mois, les catastrophes naturelles dans différents endroits de la planète, des remous face à des agressions sexuelles ou des abus d'autorité dans l'Eglise, des meurtres de femmes en France trop nombreux et incompréhensibles, les violences faites aux personnes étrangères...

Il nous faut espérer que la nouvelle année nous apporte moins de problèmes et plus de bonheur. Mais pour cela chacun à son rôle à jouer : parents, enfants, responsables politiques et économiques, responsables d'associations ou de groupes divers et variés. Nous avons à nous démarquer des positions qui ne sont pas bonnes pour l'humanité. A Ottersthal, une bonne ambiance règne et le village est bien vivant. Soyons en heureux !

Sur notre communauté de paroisses, le P. Théophile est parti à Haguenau où il réside au presbytère St Nicolas.

Le P. Alphonse N'GUESSAN vient lui succéder. Il est prêtre étudiant, originaire de Côte d'Ivoire. Il sera à Saverne certains jours de la semaine et le reste du temps il résidera à Strasbourg. Il s'est présenté par un article dans « REGARDS ».

Voici des informations de la communauté de paroisses :

- Le 19 janvier nous célébrerons l'office œcuménique de la semaine de l'unité des chrétiens en l'église catholique de Saverne à 10h30.
- Le 6 mars aura lieu la journée mondiale de prière organisée par les communautés catholique et protestante à l'église catholique, cette année.
- Le 15 mars aura lieu le 4^{ème} salon du tri et du développement. Cela se passera au COSEC de Saverne. Le matin il y aura un office dans les 2 églises catholique et protestante. Puis le salon sera ouvert toute la journée et en fin d'après-midi, un temps de prière œcuménique clôturera la manifestation. Vous pouvez être bénévoles pour cette manifestation, en fonction de vos compétences et de vos affinités. Veuillez-vous signaler aux presbytères catholique ou protestant. Vous serez les bienvenus !
- La communion des enfants à Ottersthal est prévue le samedi 25 avril à la messe de 18h00.
- Le dimanche 7 juin aura lieu la Confirmation des jeunes de notre secteur à Marmoutier, lors de la messe dominicale.
- Le samedi 14 novembre : jubilé au Mont Saint-Odile

Les personnes qui souhaitent recevoir la feuille de semaine et/ou « Regards » par internet peuvent se signaler à cette adresse : regards.saverne@gmail.com

Je vous souhaite d'heureuses fêtes de Noël et une année de paix et de bonheur pour les vôtres et chacune, chacun de vous !

J.M. KIENTZ

LA PAROISSE PROTESTANTE

Chers lecteurs de l'Eckerschtàler Gemeindeblattel,



Nous voici sur le seuil d'une nouvelle année que certains appréhendent et pour laquelle d'autres se réjouissent avec impatience. Elle sera marquée d'événements qui nous transformeront, tous, à des degrés divers.

Pour que personne n'ait à affronter les événements de la vie seul et sans ressources, il existe des communautés qui veillent, qui entourent, qui soutiennent pour peu que l'on franchisse le pas pour rencontrer les autres ou pour se faire connaître afin que

d'autres viennent vers nous. Il en est ainsi dans les communautés citoyennes d'une même ville ou d'un même village.

C'est peut-être encore un peu plus vrai dans les Eglises et les paroisses qui proposent une place à chacun.

Côté paroisse protestante, vous trouverez toutes les informations utiles dans **Le Nouveau Messager** qui paraît tous les deux mois. Si vous n'en êtes pas encore destinataires mais qu'il vous intéresse, merci de prendre contact avec moi au 03 88 91 19 54 ou par mail à l'adresse marianne.uhri@gmail.com. Dans la suite de la page sont recensées les rencontres qui auront lieu prochainement et qui concernent un large « public ». N'hésitez pas à vous renseigner pour plus de précisions.

Marianne Uhri, pasteure de la paroisse protestante de Saverne - Ottersthal – Otterswiller – Gottenhouse - Haegen.

Les événements à venir dans votre paroisse :

✓ **LES CULTES DE FAMILLE**

Des cultes différents, ouverts à tous, particulièrement pensés pour **intégrer les enfants et les jeunes**. Toute la famille y trouvera donc sa place. Pour encourager les rencontres, nous essayons une nouvelle formule cette année : certains cultes auront lieu le dimanche à **17h30** et seront suivis d'un goûter dinatoire autour d'un buffet garni par ce que les uns et les autres apporteront. Ci-contre, le goûter du 15 septembre. Prochaines dates : **5 février, 22 mars** (présentation des confirmands), **19 avril et 7 juin**. La confirmation aura lieu le 26 avril.



✓ **LES CÉLÉBRATIONS OECUMÉNIQUES** que nous vivons dans la joie avec nos frères et sœurs catholiques : le dimanche **19 janvier** dans le cadre de la **semaine de prière pour l'unité des chrétiens** et le **vendredi 1^{er} mars** pour la **Journée mondiale de prière**, préparée cette année par les femmes du Zimbabwe.

✓ **LE SALON DU TRI ET DU RECYCLAGE** se tiendra le **15 mars** au COSEC des Dragons.

✓ **LES MARCHES DE CARÊME** nous permettront de cheminer ensemble pendant 3/4h – 1h tous les jours, avant un petit temps de recueillement. Nous relierons différentes communes des environs. Elles auront lieu **du dimanche 29 mars au vendredi 3 avril 2020**. Départs à 18h30. Cordiale invitation à tous ! Des détails suivront.

✓ **LA FÊTE D'ÉTÉ** aura lieu comme de coutume le dernier dimanche de juin, au Mont St-Michel. Rdv le 28 juin 2020 pour une superbe journée en plein-air !

CHORALE PAROISSIALE

Une chorale Ste Cécile dynamique par ses chants qui anime l'office du samedi soir, les festivités religieuses de l'année ainsi que les rencontres avec d'autres chorales.

Je remercie le chef de chœur, l'ensemble des choristes et surtout Madame Nicole Weisbecker qui vient de nous rejoindre en lui souhaitant de s'épanouir dans le chant et dans la chorale d'Ottersthal.

Je remercie toutes les personnes qui soutiennent la chorale tout au long de l'année.

Année d'élections : élus à l'unanimité

Président : **Denis Schneider**
Vice-présidente : **Karine Habermacher**
Secrétaire : **Bernard Gerroldt**
Trésorière : **Andrée Grébil**
Réviseur aux comptes : **Marie-France Marx**

Photo : Messe et fête St Cécile 25/11/2018 à Otterswiller



Vous qui aimez chanter, venez nous rejoindre !

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

- **Denis Schneider, Président tél : 03 88 71 19 60**
- **Denis Habermacher, Chef de chœur tél : 03 88 71 23 64**

En attendant, l'ensemble de la chorale vous souhaite un Joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019

Le Président

CONSEIL LOCAL DES JEUNES



Créé en 2014, le conseil local des jeunes (CLJ) d'Ottersthal a été renouvelé au début du mois d'octobre 2019.

Il y a actuellement 8 jeunes, âgés de 10 à 14 ans, qui sont engagés pour un mandat de 2 ans.

Le CLJ, c'est quoi ? Un groupe de jeunes qui se retrouvent pour échanger, débattre, proposer des idées et monter des projets. Il s'agit également de participer activement à la vie de la commune.

Le CLJ, c'est quand ? Une réunion mensuelle, chaque 1^{er} mercredi du mois à 17h à la mairie. D'autres rencontres ont lieu selon les projets.

Le CLJ, c'est qui ? Des jeunes du village, des élus et un animateur du RAJ, le Réseau d'Animation Jeunes



Durant cette année, les jeunes conseillers se sont à nouveau investis lors du nettoyage de printemps.

Pour Halloween, ils ont proposé leur désormais traditionnelle soirée du 31 octobre avec un atelier de maquillage, une chasse aux bonbons, de la restauration et une animation musicale à la salle communale.



Un nouveau joli succès !



2019 a également été l'an 2 du jardin partagé ! Cet espace ouvert à tous et situé au terrain de jeux continue de grandir et d'évoluer grâce à l'investissement des jeunes, mais aussi des parents et de quelques autres habitants du village.

Le CLJ se sont aussi des moments de convivialité. Avant l'été, les jeunes, accompagnés de Sylvia, du conseil municipal, et de Loïc, du RAJ, se sont retrouvés pour une soirée pizza suivie d'une sortie au bowling.

Pour l'année 2020, les jeunes ont plein d'autres idées en tête. Il est question d'intergénérationnel, de vélo ou bien encore d'écocitoyenneté. Après le temps de la réflexion, place à l'action avec la réalisation de futurs projets ! A noter que le groupe et quelques élus se rendront à Paris durant les vacances de printemps pour une journée de visite des institutions telles que le Sénat et l'Assemblée Nationale.

Pour rejoindre le conseil local, il suffit d'habiter Ottersthal et d'avoir entre 9 et 16 ans !

**Contact et renseignements : auprès de la mairie ou appelant au 06 42 92 68 75.
Retrouvez aussi le conseil local des jeunes sur le site internet de la commune.**

CLUB DE GYMNASTIQUE

Mercredi 18h30 : la salle du préau de l'école s'anime... Les tapis se déroulent... On discute par petits groupes... L'ambiance y est conviviale.

Ce n'est qu'au top départ de Christian, notre moniteur, que muscles et articulations se délient, travaillent en douceur et en musique. C'est ainsi que chaque semaine, une bonne vingtaine d'adeptes prennent soin de leur bien-être.

Toute l'équipe sportive se joint à Marlène notre présidente, pour vous souhaiter une excellente année 2020 !



Hordes de Maltus

Vous ne savez pas quoi faire le vendredi soir ?

C'est l'occasion de rejoindre l'association des Hordes de Maltus !

Nous nous réunissons chaque semaine le temps d'une soirée pour jouer au jeu de cartes "Magic the Gathering". Que vous soyez débutant ou vétéran du jeu, nous saurons vous accueillir pour partager notre passion avec vous.

Rendez-vous chaque vendredi à 20h à la salle d'activités de l'école primaire d'Ottersthal.

Pour tout renseignement, contactez-nous sur notre page Facebook et notre site :

Facebook : les hordes de Maltus Forum : www.hordesdemaltus.com

C.A.C.O.

L'équipe du CACO profite de ce petit encart dans le bulletin municipal pour vous remercier de votre participation aux animations que nous avons proposées tout au long de l'année 2018.

En cette période de fin d'année nous sommes préoccupés par de nombreuses inquiétudes et entre autres celle du climat. C'est grâce ou à cause de lui que nos rassemblements sont plus ou moins bien réussis, mais votre participation reste la base de notre motivation.

Nous prenons toujours le temps après chaque manifestation de faire le point sur nos activités de l'année écoulée.

- La marche de printemps reste un rituel auquel les habitués ne dérogent pas, en famille ou entre amis, et cette année grâce à la Famille Kempf et tout particulièrement Joël, les vététistes sont venus nous rejoindre. Merci à tous les participants.
- Patrick notre président et musicien, a joué de finesse comme chaque année pour organiser un mélange de musiques pour petits et grands au cours d'une soirée bien agréable.
- Quant au pique-nique de septembre, il doit être perçu comme « une fête des voisins » qui nous permet de nous rencontrer ou nous retrouver et de passer une jolie journée au moment de la rentrée.

PETANQUE CLUB SAINTE-BARBE

Ainsi, je vous demande de ne pas oublier de marquer dans vos agendas de la nouvelle année les dates de nos prochaines manifestations pour 2019 :

- la balade de printemps : le 12 mai à la salle communale
- la fête de la musique : le 22 juin au préau de l'école
- le pique-nique : le 15 septembre à l'aire de jeu.

Nous vous attendons toujours plus nombreux en famille et entre amis... avec bonne humeur et sourires.

De joyeuses fêtes de fin d'année !



Notre club sportif est né à Ottersthal le 25 novembre 1984 et nous venons de 35ème année ; tout au long de son existence, le club a connu, comme toutes associations, des années fastes et d'autres plus « mesurées ». L'année 2019 s'achève restera une des années charnières du Pétañque Club Sainte Barbe :

- Par l'adhésion, en début de saison, de plus de 20 membres nouveaux, clubs de la région et qui ont apporté au club le volume de joueurs entendu (le club passe de 30 licenciés à plus de 50), mais également un niveau sportif de qualité qui a permis au



vivre sa
les
qui

venant de
bien



nalement et à
d'améliorer

- Par des
qui sont donc
vous : une
les 8eme de
une autre les
promotion ; en
l'équipe senior termine 3eme ; en championnat des clubs vétérans, l'équipe termine 6eme de la première division



club de se placer régio-
tous les membres
leur qualité de jeu.
résultats en compétition
logiquement au rendez-
équipe séniors atteint
finale du championnat,
8eme du championnat
championnat des clubs,

et se maintient pour la saison 2020 ; en concours vétérans, le club se classe 4eme sur 22 équipes dans le nord du Bas-Rhin et 10eme du département. Enfin, une de nos joueuses, Béatrice IMBS, terminant 1ere féminine du secteur nord et première également du Bas-Rhin, a été primée par la fédération et par le club. Bravo à tous pour ces excellents résultats !

- Par la réussite des animations 2019 organisées par le comité et relayées par les membres : le repas annuel de février, avec paella ou bouchées à la reine, les 3 concours amicaux avec repas également, la brocante à l'occasion du messti ou le restaurant et les buvettes n'ont pu servir toute la demande, le sanglier à la broche et enfin le bar du clubhouse durant la saison. Il faut dire que la chance était avec nous car une météo radieuse était là, à chaque rendez-vous, Denise et Cyrille nous ont concocté des plats « étoilés », le tout encadré par les objectifs et contrôles financiers d'Armand, notre trésorier en chef.
- Du coup, le club en a profité pour continuer les travaux de rénovation et a fait, entre autres, changer toutes les fenêtres du clubhouse.

L'automne 2019 tire à sa fin que déjà, la saison 2020 pointe son nez

D'ores et déjà, le club a décidé de se réengager dans toutes les compétitions offertes régionalement : 1 équipe en coupe de France, 2 équipes en CDC séniors (championnat des clubs séniors) et 2 en CDC vétérans, 1 équipe en championnat du Bas-Rhin, 1 en qualificatif vétérans et une participation maximum de tous nos vétérans en concours zone nord.

Pour nous donner toutes les chances, les équipes les plus adaptées seront constituées en commun lors de la réunion des joueurs, les tenues des compétiteurs seront réétudiées pour se conformer aux règles de la fédération et les entrainements 2020 seront maintenus les lundis, mardis, mercredis et vendredis au boulodrome.

Nous tenons tous à continuer à participer à la vie villageoise et reconduisons donc, pour ne citer que ces animations, le repas annuel programmé le dimanche 23 février, nos trois concours internes (juin, aout et octobre) et la brocante le dimanche 11 octobre.

Comme à l'accoutumée, nous remercions M. le Maire, les adjoints, les conseillers et les employés de la commune sans le concours de qui rien de tout cela ne serait réellement faisable.

Tous nos membres se joignent à notre président pour souhaiter, à toutes les Ottersthaloises et les Ottersthalois ainsi qu'à nos amis des autres associations, de joyeuses fêtes de fin d'année dans la simplicité et le partage ainsi qu'une année **2020** qui, en termes de santé physique et morale de tous et, pourquoi pas, en réussite de projets, puisse atteindre la note de **20/20**.



Pour tout renseignement : M. François Signoret au N° 03 88 71 81 00



Chères Ottersthaloises, chers Ottersthalois,

Plutôt que de vous faire le bilan de l'année écoulée, je vais vous parler de l'année à venir !

2020 sera riche d'événements, des traditionnels et un exceptionnel !

Nous reprendrons nos **cours de rock piétiné et de west coast swing** pour les débutants le **mardi 7 janvier 2020** et les cours de perfectionnement de rock et de west coast swing le **jeudi 9 janvier 2020** à l'école primaire d'Ottersthal.

Notre **Sunday Rock Dance** aura lieu le **9 février 2020**, avec l'Orchestre The Rhythm Kings à la Maison des Associations à Steinbourg. Cette après-midi dansante, ouverte à tous, permet aux élèves de nos cours de mettre en pratique les passes transmises par Anne-Marie et Patrick et aux danseurs d'autres associations ou d'autres villes et villages environnants de s'adonner à leur passion.

Le samedi **26 septembre 2020** se déroulera une soirée exceptionnelle, dans le sens où cela n'arrive qu'une fois dans la vie d'une association : nous fêterons nos 15 ans d'existence ! Nous allons marquer le coup avec une **grande soirée dansante au Zornhoff**, avec notre orchestre favori et une piste de danse conséquente. Que vous soyez danseurs ou non, n'hésitez pas à nous rejoindre : l'ambiance sera festive et de qualité ; vous pourrez manger et boire et pour le plaisir des yeux, plus d'**une heure de spectacle de haut niveau en rock acrobatique et west coast swing**. Attention, émotions fortes garanties !

Vous trouverez plus d'information sur ces différents événements sur notre site internet <http://acronrock.e-monsite.com>.

Le comité d'Acro'N Rock vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Rangez ces lettres un peu particulières dans le bon ordre dans les cases en dessous.



□ □ □ □ □

□ □ □ □ □

2 0 2 0

Séances de sophrologie collective les mercredis de 20h à 21h15 à la salle communale.

La sophrologie créée en 1960 est l'aboutissement de 20 siècles de recherche sur le phénomène de la conscience. Il s'agit d'une science de la conscience aussi bien que d'une pratique qui intègre les acquis de techniques traditionnelles sur le corps et sur l'esprit, des exercices de relaxation et profite des découvertes de la neurophysiologie moderne.

Sa pratique comprend des techniques de respiration, de tensions/détente, de relaxation assise et dynamique, de visualisation et de voyages intérieurs....

Tout cela permet d'apprendre à s'apaiser, à gérer stress, douleurs, gênes et émotions, à positiver, à améliorer son état de santé, son immunité, à prendre du recul, lâcher-prise pour s'ouvrir à la vie, à prendre conscience de soi, de ses limites, s'accepter comme on est, améliorer ses relations...

C'est aussi une formidable technique de concentration, de travail sur la mémoire, de développement personnel : prendre conscience de ses capacités et les améliorer. Ces séances ne nécessitent aucun prérequis, les exercices sont simples et accessibles à tous. Vous y apprenez à devenir acteur de votre bien-être, de votre vie. Des séances à thèmes vous seront proposées sur demande. Exemple : la confiance en soi, le lâcher-prise, améliorer ses relations, respiration et détente, gestion des émotions, apprendre à pardonner... Ces séances sont assurées par Muriel EYMONERIE, sophrologue et art-thérapeute certifiée depuis 2011.

Vous pouvez venir et vous inscrire à tout moment. Je propose également des séances individuelles sur rendez-vous à mon cabinet à Saverne. Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06.95.57.77.22 et visiter le site <https://www.joiedevivre-murielavinc.com/>

Je vous souhaite à toutes et à tous de merveilleuses fêtes de fin d'année, pleine d'amour et de lumière !





Les résultats sportifs de 2018 sont exceptionnels, mais cette réussite ne masque pas la baisse de fréquentation des terrains, ni la diminution du nombre de membres, aussi bien adultes que jeunes.

Globalement, le tennis français régresse au niveau des licenciés, et en particulier dans les clubs ne possédant pas de courts couverts. Ottersthal ne fait pas exception à cette règle, même si le club arrive à pallier ce manque de terrains couverts par des locations hivernales à Marmoutier, Dossenheim (Challenge de la Zinsel) et Saint-Jean (pour les jeunes).



Le club est dynamique et organise de nombreuses manifestations, en plus du stand de boissons tenu par Monsieur Mathieu HUBER tous les vendredis après-midi au marché d'Ottersthal. N'hésitez pas à venir nous voir !

Le TCO remercie toutes les personnes qui nous soutiennent par leur présence, surtout à l'occasion de nos repas en juin pendant le tournoi open.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre au club. Les terrains ont été refaits à neuf en terre battue artificielle depuis 4 ans, et l'ambiance est bonne.

Le club assurera deux permanences les dimanches 10 et 17 mars 2019 de 10h00 à 12h00 au Club-House du Tennis, rue d'Eckartswiller pour les inscriptions de l'année 2019 et pour tous renseignements.

Les personnes intéressées peuvent contacter

- Mr Adrien ZUBER au 03.88.71.08.18. ou au 06.28.79.46.31.

Les tarifs comprenant la cotisation et la licence sont les suivants :

- 90 € pour un adulte,
- 130 € pour un couple,
- 40 € pour un jeune de moins de 18 ans,
- 60 € pour un étudiant,
- 100 € école de tennis.

Le TCO organisera les manifestations suivantes en 2019 :

- soirée tarte flambée le 13 avril
- championnats seniors en mai
- tournoi open du 14 au 30 juin (avec restauration tous les jours)
- championnats vétérans en septembre
- tournoi hiver à Marmoutier du 11 au 24 novembre

Le Tennis Club d'Ottersthal vous souhaite à tous d'agréables fêtes, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2019.

FETE DES AINES 2018



FETE DES AINES 2018



FETE DES AINES 2018



FETE DES AINES 2018



L'édition 2019 du repas organisé par la Commune et la commission sociale aura lieu le dimanche 13 janvier, à Eckartswiller. Sont invitées toutes les personnes d'au moins 70 ans en 2018, ainsi que leur conjoint ou compagne/compagnon.

NOS GRANDS ANNIVERSAIRES

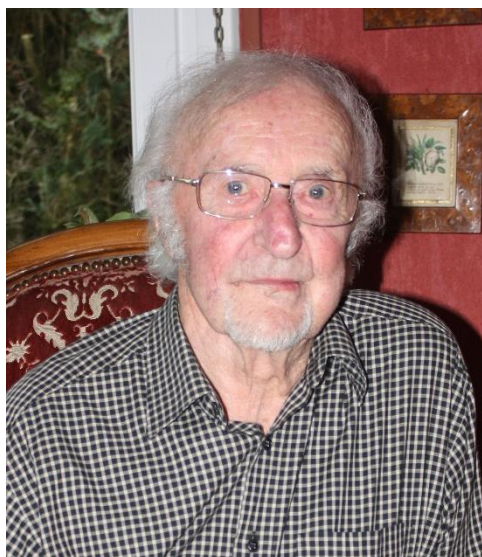
90 ans et plus

Mme Marguerite HAMANN
née le 31 décembre 1920

Mme Maria NACHBAUER
née le 17 mai 1923



Mme Charlotte KUHR
née le 5 juillet 1925



M. Ernest BRAUN
né le 4 avril 1927

M. Jean-Paul BACH
né le 28 juin 1927

Mme Mariette LE GOFF
née le 28 juillet 1927



M. Félix GAWRONSKI
né le 15 janvier 1928

Mme Suzanne SCHWARTZ
née le 20 février 1928

Mme Anne FISCHBACH
née le 5 mars 1928



Mme Marie-Rose MONTFORT
née le 25 avril 1928

NOS GRANDS ANNIVERSAIRES



Mme Andrée EBERHARDT
née le 31 mai 1928

Mme Brigitte ERTZ
née le 12 août 1928

Mme Ginette MENGUS
née le 18 juin 1928

M. Pierre SCHIEBLER
né le 7 septembre 1928

Mme Cécile VOGT
née le 18 décembre 1928



Mme Alice JAEGLI
née le 24 septembre 1928

85^{ème} anniversaire

Mme Marthe MALLO
née le 15 avril 1933

Mme Lucie ENGEL
née le 30 juin 1933



Mme Edith CREMMEL
née le 28 janvier 1933



Mme Evelyne KLEIN
née le 8 mai 1933



Mme Jannine LOGER
née le 26 juillet 1933

M. Antoine FROEHLICHER
né le 14 mars 1933

Mme Suzanne FELS
née le 18 mars 1933

Mme Lucienne SCHLICK
née le 11 mai 1933

NOS GRANDS ANNIVERSAIRES

Mme Marie-Louise ULRICH

née le 10 janvier 1938

M. Daniel BARBENES

né le 18 janvier 1938



Mme Rita LORENTZ
née le 25 janvier 1938



M. Pierre HENNINGER
né le 2 mars 1938



Mme Marie-Louise SCHMITT
née le 25 mars 1938

M. Joseph KANDEL
né le 29 avril 1938

Mme Gudrun MORBITZER
née le 1^{er} juin 1938



Mme Madeleine GNAEDIG
née le 11 février 1938



Mme et M. Anne et Paul NONNENMACHER
nés le 25 juillet et le 15 novembre 1938

50^{ème} anniversaire de mariage **Noces d'Or**

Mme et M. Anny et Rodolphe LAUTH
mariés le 29 décembre 1967

Mme et M. Denise et Angelo LOZITO
mariés le 29 juin 1968

60^{ème} anniversaire de mariage **Noces de Diamant**

Mme et M. Simone et Gilbert DURRENBERGER
mariés le 1^{er} août 1958

Mme et M. Alice et Gérard HABERER
mariés le 28 octobre 1958

Sincères félicitations et bons vœux de bonheur et de santé !

TARIFS COMMUNAUX 2020

CIMETIERE

Concessions de tombe :

Concession de 30 ans – le m ²	110 €
Concession de 50 ans – le m ²	200 €
<u>Columbarium</u> – 1 élément pour 30 ans	1 050 €

LOCATION DES SALLES :

Salle communale rue du cimetière :

Utilisation à but non lucratif :

sans chauffage	110 €
avec chauffage (du 1 ^{er} octobre au 15 avril)	200 €

Utilisation à but lucratif :

sans chauffage	180 €
avec chauffage (du 1 ^{er} octobre au 15 avril)	290 €

Utilisation pour une demi-journée :

à but non lucratif	40 €
à but lucratif	65 €

Utilisation pour activités constantes :

• Cercle d'études Hun Yuan - Cehedy (Qi gong, Kung Fu, médecine chinoise) - l'année	1000 €
• Université Populaire Réflexologie - sophrologie	255 €

<u>Indemnité pour non-sélection des déchets ou</u>	80€
<u>Indemnité pour rangement et/ou nettoyage insuffisants</u>	

En cas de location sur plusieurs journées consécutives, le tarif appliqué sera:

- Week-end (2 jours) : tarif plein
- Journée supplémentaire : 50 % sur le tarif plein

Salle de l'école 10, rue des jardins :

Utilisation à but non lucratif :

sans chauffage	110 €
avec chauffage (du 1 ^{er} octobre au 15 avril)	180 €

Utilisation à but lucratif :

non louée

Utilisation pour activités constantes :

Association « Les Hordes de Maltus » - l'année	255 €
Association « Acro'n Rock » - l'année	255 €
Association « ACT » - l'année	255 €

DROIT DE PLACE

Emplacement de marché

Moins de 4 mètres – l'année	160 €
Plus de 4 mètres – l'année	210 €

Droit de place pour vente commerciale occasionnelle
sur le domaine public de la commune – par jour

20 €

Droit de stationnement de taxi – l'année

80 €

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

Dimanche 12 janvier	Fête des Aînés à ECKARTSWILLER	Commune d'Ottersthal
Dimanche 26 janvier	Tournoi de cartes à la salle de l'école	Hordes de Maltus
Dimanche 9 février	Sunday Rock Dance	Acro'n Rock
Vendredi 14 février	Carnaval des enfants	Ecole d'Ottersthal
Dimanche 23 février	Repas Club de Pétanque Salle communale	Club de Pétanque Sainte-Barbe d'Ottersthal
Dimanche 15 mars	Elections municipales 1 ^{er} tour	Commune d'Ottersthal
Dimanche 22 mars	Elections municipales 2 nd tour	Commune d'Ottersthal
Samedi 4 avril	Nettoyage de printemps Salle communale	Commune de d'Ottersthal
Mardi 28 avril	Soirée contes à la bibliothèque	Bibliothèque municipale
Dimanche 10 mai	Sortie pédestre	CACO
Vendredi 22 mai	Crêpes au marché hebdomadaire	Conseil Local des Jeunes
Samedi 23 mai	Tartes flambées	Tennis Club d'Ottersthal
Vendredi 12 juin	Début du tournoi open de tennis	Tennis Club d'Ottersthal
Samedi 20 juin	Fête de la musique	CACO
Vendredi 26 juin	Crêpes au marché hebdomadaire	Conseil Local des Jeunes
Samedi 27 juin	Messe à la chapelle Sainte Barbe	Communauté paroissiale
Dimanche 28 juin	Finale du tournoi open de tennis	Tennis Club d'Ottersthal
Dimanche 13 septembre	Pique-Nique	CACO
Samedi 26 septembre	Soirée Acro'n Rock 15 ^{ème} année au « Zornhoff » à Monswiller	Acro'n Rock
Dimanche 11 octobre	Messti et vide-grenier	Club de Pétanque Sainte-Barbe d'Ottersthal
Samedi 31 octobre	Halloween	Conseil Local des Jeunes
Lundi 9 novembre	Tournoi de tennis à Marmoutier	Tennis Club d'Ottersthal
Mercredi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice 1914-1918	Commune Ottersthal
Dimanche 22 novembre	Finale du tournoi de tennis à Marmoutier	Tennis Club d'Ottersthal
Mardi 8 décembre	Soirée contes	Bibliothèque d'Ottersthal
Jeudi 24 décembre	Messe de Noël et vin chaud	Communauté paroissiale

Les associations font vivre notre village.

Venez les soutenir !



*Le conseil municipal
et le personnel communal
vous souhaitent
de joyeuses fêtes de fin d'année
et une
bonne et heureuse année
2020*

